

# DESCRIPTION DU CYCLOMOTEUR MOBYLETTE TYPE AV 85

Construit par "Les Ateliers de la MOTOBECANE"

16, Rue Lesault - 93 PANTIN (Seine-Saint-Denis)

R. C. Seine 54 B 7011

Marque. — MOTOBECANE. — Type. — AV 85. — Genre. — CYCLOMOTEUR.

Nombre de places assises (y compris le conducteur). — 1.

Poids total autorisé en charge. — 176 kg.

Nom et adresse du constructeur. — Les Ateliers de la MOTOBECANE  
16, rue Lesault - PANTIN (Seine-St-Denis).

## CONSTITUTION GÉNÉRALE DU VÉHICULE

Nombre de roues. — Deux.

Roue motrice. — Arrière.

Constitution du cadre. — Cadre unique en tôle emboutie soudée formant réservoir à sa partie supérieure avant.

Fourche. — Télescopique.

Roues. — A rayons munies de pneumatiques de 2 1/4 x 18.

Pédalier. — A roue de 32 dents, la roue entraîne par l'intermédiaire d'une chaîne à rouleaux, un pignon à roue libre de 18 dents solidaire du moyeu arrière.

Emplacement et disposition du moteur. — Devant le pédalier.

## 2. - DIMENSIONS ET POIDS

Empattement extrême. — 1,13 m.

Dimensions maxima du véhicule. — Longueur 1,76 m. — Largeur 0,69 m.

Hauteur libre au-dessus du sol. — 0,13 m.

Poids du véhicule sans carburant. — 47 kg.

Poids du véhicule en ordre de route. — 51 kg.

Poids total autorisé en charge. — 176 kg.

## 3. - MOTEUR

Type. — A explosion — Cycle à 2 temps — Monocylindre.

Alésage. — 39 mm — course 41,8 — cylindrée 49,933 cc.

Taux de compression. — 7,8.

Carburant normalement utilisé. — Mélange essence-huile 20/1.

Réservoir. — Contenance 5 litres — fermé par un bouchon en matière plastique.

Régime de rotation du moteur. — Maximum 6,000 t/mn — correspondant au couple maximum 3,000 t/mn — correspondant à la puissance maximum 5,500 t/mn.

Echappement. — Un tromblon, d'un diamètre croissant de 22 mm intérieur à 63 mm intérieur, de longueur 250 mm, débouche dans un pot cylindrique de longueur 185 mm et de diamètre intérieur 63 mm, d'un volume égal à 0,480 litre. Le pot contient un tube et deux diaphragmes percés de trous délimitant trois chambres de détente de volumes différents. La sortie est effectuée par un tube de 11 mm de diamètre intérieur et de 75 mm de long.

Le volume total du dispositif d'échappement est de 0,480 litre.

Le niveau sonore des bruits mesuré suivant les prescriptions du décret ministériel du 25 Octobre 1962, est de 68,5 dBA.

Alimentation du moteur. — Carburateur GURTNER à passage de 10 mm — Alimentation constante commandé par poignée tournante à main droite. Dispositif de départ commandé par un levier au guidon à main gauche. Le carburateur est muni d'un silencieux d'aspiration.

Allumage. — Par volant magnétique NOVI haute tension.

Graissage. — Par mélange d'huile à l'essence.

Refroidissement. — Par air.

Mise en marche. — Un décompresseur est conjugué avec la poignée tournante droite, comprimant les gaz.

Antiparasitage. — Le cyclomoteur est muni d'un antiparasite agréé pour lui par l'ORTF.

## 4. - TRANSMISSION DU MOUVEMENT

Embrayage. — Du type centrifuge, entrant en action automatiquement quand la vitesse atteint 15 km/h. Un deuxième embrayage concentrique au premier est solidaire de la vitesse de rotation du moteur et entrant en action à 2,500 t/mn.

Transmission. — Une poulie solidaire de l'arbre moteur entraîne par l'intermédiaire d'une courroie à crans solidaire de 14 x 7 une poulie concentrique à l'axe de pédalier, cette dernière solidaire à volonté d'un pignon de 18 dents entraîne par l'intermédiaire d'une chaîne à rouleaux au pas de 12,7 une roue de 44 dents solidaire du moyeu arrière de la bicyclette.

Dispositif de point mort. — Un levier situé dans la poulie de pédalier la rend solidaire à volonté du pignon de 12 dents. Ce dispositif permet l'utilisation en bicyclette.

Démultiplication. —

$$\frac{207,5}{53} \times \frac{44}{12} = 14,3$$

Avec des pneumatiques de 2 1/4 x 18 (dont la circonférence de roulement sous charge est de 1,73 m) au régime du moteur de 1.000 t/mn. La vitesse atteinte est de 7,27 km/h. Au régime maximum du moteur, la vitesse maximum du véhicule est de 43,6 km/h.

## 5. - SUSPENSION

Avant. — Fourche télescopique.

Arrière. — Par bras oscillant et amortisseurs télescopiques à ressorts.

## 6. - FREINAGE

Frein avant. — A tambour, avec segments intérieurs, diamètre 80 mm commandé par un levier à main droite.

Frein arrière. — A tambour, avec segments intérieurs, diamètre 100 mm commandé par un levier à main gauche.

Surface de freinage. — Avant : 24 cm<sup>2</sup> — Arrière : 37 cm<sup>2</sup>.

## 7. - ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

Equipement électrique. — Le volant magnétique alimente sous 6 volts, un projecteur à lampe jaune agréé par l'Administration, et un feu rouge arrière.

Catadioptre. — Le véhicule est muni d'un catadioptre agréé par l'Administration. Tous ces dispositifs sont situés aux cotes et emplacements réglementaires.

